

C'est qu'il faut bien l'avouer, cet éternuement n'avait pas l'aspect naturel. C'était un de ces éternuements qui font trembler les vitres, et d'où se dégage comme un incivil parfum d'ironie.

Le commandant de gendarmerie, étonné, regarda :

C'était M. le maire qui passait dans la rue. Il était seul ; il n'y avait donc pas à en douter, cet éternuement intempestif, cet éternuement moqueur s'était élançé d'un nez municipal, d'un nez administratif, d'un nez marqué de l'empille du gouvernement.

La qualité du nez d'où cet éternuement était sorti lui donnait une signification qu'il n'eût pas tirée d'un simple nez de bourgeois ou de prolétaire.

Eh ! quoi ! c'était M. le maire en personne, le chef de la commune, l'homme qui a l'honneur de représenter, bien qu'à un degré inférieur de la hiérarchie, M. de Broglie lui-même, c'était un magistrat qui se permettait, à une heure in due, en présence de M. le commandant de gendarmerie, une incongruité aussi attentatoire !

Mais quels ne furent pas l'étonnement et l'indignation de M. le commandant de gendarmerie quand il entendit un second éternuement qui confirmait le premier, et à la suite une série d'éternuements à réveiller le quartier !

Le rouge monta aux joues de M. le commandant de gendarmerie. Il intima à M. le maire l'ordre exprès de mettre fin à ses éternuements. Mais le magistrat municipal, sous le fallacieux prétexte qu'il était enrhumé du cerveau, continua d'éternuer à grand bruit et de se moucher avec affectation.

Ai-je besoin de dire que ce maire était une créature de M. Thiers, oubliée dans son poste par le ministère ? On sent trop qu'un maire si enrhumé du cerveau ne pouvait tenir sa nomination que du sinistre vieillard qui a fait tant de mal à la France.

Je sens le besoin de clouer son nom tout vif au pilori de l'opinion publique.

Il se nomme Paccard, il est maître de forges, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il jouit dans le pays d'un renom de libéralisme.

Il n'y a pas de ménagements à garder avec des gens de cette espèce.

M. le commandant de gendarmerie rédigea immédiatement un procès-verbal, duquel il appert que M. Paccard a manqué de respect à toutes les lois humaines et divines en se livrant à cette débauche d'éternuements immoraux, sous les yeux mêmes des gardiens de l'ordre.

Le procès-verbal fut adressé à M. le préfet d'Annecy, qui manda tout aussitôt M. le maire, et l'invita à présenter ses excuses aux agents qu'il avait outragés.

M. Paccard répondit qu'il n'avait point d'excuses à faire, que ce n'était pas sa faute s'il était enrhumé, qu'on éternuait où et comme on pouvait.

La querelle s'envenima, si bien que M. le maire déclara qu'il préférait, en donnant sa démission, reconquérir le droit d'éternuer à son aise.

Et, de fait, il la remit entre les mains de M. le préfet, qui l'accepta, déclarant qu'il était impossible de garder un maire affligé de rhumes si intempestifs.

Mais cet éternuement devait avoir des suites aussi funestes que s'il était sorti du nez de Jupiter, le maître des dieux et des hommes :

*Annuil et totum nutu tremefecit Olymum.*

Le conseil municipal, apprenant que M. le maire avait été obligé de se démettre de ses fonctions, déclara qu'il entendait se retirer à la suite de son chef et formula sa démission.

Ignore si cette démission en masse du conseil municipal a été acceptée. Mais ce que je sais bien, c'est que l'affaire n'en est pas restée là. L'ex-maire a été appelé devant le tribunal de simple police d'Annecy. Le procès a été plaidé de part et d'autre avec l'animation et la majesté qu'exigeait une si grande cause.

Le jugement n'est pas encore rendu.

Nous espérons que ce perturbateur de l'ordre public, que ce maire enrhumé et dérommé, qui s'en est venu faire une concurrence déloyale à l'immortel Ducantal, le père enrhumé des saltimbanques, que ce contempteur des gendarmes, sera condamné, comme il le mérite, à une peine sévère.

FRANÇOIS SARCOT.

## RECONNAISSANCE

Mademoiselle Duchénois qui était reçue fréquemment chez le roi Louis XVIII, lui demandait un jour, avec instances, le rappel d'un exilé politique.

— Votre clémence le touchera, Sire, disait-elle et vous en fera un sujet fidèle et dévoué.

— La reconnaissance a peu de prise sur le cœur des hommes, répondit le prince, qui avait trouvé tant d'ingrats. peut-être parce qu'il l'avait été un peu lui-même envers des amis qui lui avaient tout sacrifié durant de longues années d'épreuves.

Mademoiselle Duchénois insista.

— Venez, madame, interrompit-il, brisons là-dessus : on vient de me remettre aujourd'hui des papiers qui m'ont tellement attristé, qui m'ont causé un tel découragement, que rien au monde ne pourrait me faire consentir à ce que vous me demandez. Ecoutez, je veux vous en faire juge.

En disant cela, il prit des papiers qui se trouvaient là près de lui sur une table.

— Savez-vous ce que m'apprennent ces notes, madame ? elles m'apprennent de nouveaux bienfaits des saints martyrs que la hache révolutionnaire a frappés ; elle m'apprennent que l'un de leurs ennemis les plus acharnés avait été comblé de leurs bienfaits. On vous a dit combien la reine Marie Antoinette était belle, aimable, bonne, spirituelle et naïve ; on vous a dit avec quel empressement elle produisait les dons de la charité, avec quelle grâce elle en reliait le prix. Mon infortuné frère rivalisait avec elle de charité ; et lorsqu'il n'était encore que Duc de Berri, souvent il allait, sous un déguisement, parcourir les greniers du pauvre, lui porter des secours sans se faire connaître, et changer en une heureuse aisance l'indigence et le désespoir.

— Un des grands plaisirs de la reine était de prévenir son mari dans ses actes de bienfaisance. Sitôt qu'elle avait appris que le roi se disposait à tirer de la misère quelque famille dans le besoin elle mettait tout en œuvre pour découvrir l'adresse du malheureux. Aussitôt elle prenait un déguisement, et accompagnée d'une seule de ses Dames d'atour, elle courait prodiguer les secours aux infortunés ; si bien que le roi, en arrivant, ne trouvait plus rien à faire et devait se mettre à chercher d'autres armes à essuyer.

— Un jour que le dauphin se trouvait à St. Cloud, et qu'il était venu avec sa femme chercher dans ce château quelques jours de calme et de vie simple et sans faste il lui prit fantaisie d'aller se promener le matin de bonne heure.

— Marie Antoinette obtenait facilement de son mari la permission de l'accompagner dans ses excursions champêtres ; les voilà tous les deux en habits les plus simples sortant par une porte dérobée et marchant à l'aventure en pleine campagne. Ils ne tardèrent point à rencontrer une femme jeune mais de physiologie peu avenante, ses vêtements en lambeaux annonçaient la misère la plus complète, une misère si triste, que le dauphin surmonta le dégoût que lui inspirait la malpropreté, et s'avança vers la créature abjecte pour lui donner quelques secours.

Mais la femme au lieu d'attendre les deux inconnus qui venaient à elle prit la fuite en jetant un cri d'alarme. On vit alors un homme se sauver également, et jeter, pour courir avec moins de difficulté, un sac d'argent qu'il tenait à la main, ce sac pouvait contenir 5 à 600 francs, mais il éprouvait une peur si vive, il était dans un si grand trouble, qu'il alla se heurter contre une grosse pierre qui s'élevait sur son passage, et tomba rudement à terre, le front ensanglanté. Au même instant des paysans sortirent d'une ferme voisine en criant au voleur. Dès qu'ils aperçurent le sac d'argent, ils le ramassèrent, et dirent au dauphin sans le connaître qu'un homme s'était introduit chez eux à l'aide de fausses clefs, avait enfoncé la porte d'une armoire, et leur avait dérobé l'argent qu'ils venaient de retrouver. — N'est-ce point toi qui a fait le coup ? demandèrent-ils au pauvre hère qui gisait là sanglant, et dont le dauphin pansait une blessure assez grave. — Non, répondit le prince je répond de cet homme, reprenez votre argent, et faites meilleure garde une autre fois et fermez mieux vos portes. Quant à cet homme, laissez-le reposer, ou plutôt que deux d'entre vous aient l'obligeance de m'aider à le transporter jusqu'au château de St. Cloud, pour qu'il y reçoive les secours qui lui sont nécessaires.

Les garçons de ferme ne se disposaient pas trop à obéir. — Vous ne voulez pourtant point mes amis que je me charge de ce soin avec la jeune dame que vous voyez ; ses petites mains peuvent bien déchirer un mouchoir et en faire des bandages et un appareil pour une blessure ; mais quant à porter un pareil fardeau la chose n'est point possible. Sur ces entrefaites, le maître de la ferme arriva. Dès qu'il aperçut le prince il se découvrit avec respect et le salua du titre d'Altesse royale. Il est inutile d'ajouter que les garçons de ferme prirent à l'instant même le blessé et le portèrent au château de Saint Cloud avec toutes les précautions que réclamait son état.

— La femme dont nous avons parlé tout à l'heure n'avait point cessé d'épier ce qui se passait, et s'approcha même d'une haie voisine du lieu de la scène pour écouter l'entretien des diverses personnes dont son mari se trouvait entouré et savoir s'il avait quelque chose à craindre. Rassurée par la bienveillance du dauphin elle n'hésita point à se réunir au petit cortège et à suivre son mari dans le pavillon... où on le déposa. Un chirurgien fut appelé de suite, et examina la blessure. Elle ne présentait rien de grave, et l'homme de l'art déclara que l'appareil posé par madame la dauphine pouvait suffire au pansement d'une écorchure sans profondeur.

Le dauphin, rassuré, fit éloigner tout le monde excepté madame la dauphine et resta seul avec le voleur et sa femme.

— Or ça, dit-il, que vais-je faire de toi ? Faut-il te livrer à la justice, et te faire punir comme le mérite ta mauvaise action ?

— Grâce ! monseigneur, s'écria le pauvre hère, grâce ! Si vous saviez quelle misère est la nôtre, si vous saviez ce que c'est que d'avoir froid, que d'avoir faim, que d'errer sans asile !

— La dauphine essaya une larme.

— Il faut leur pardonner Louis, dit-elle, il faut les mettre à l'abri du besoin et du crime.

— Me promettez-vous si je vous accorde votre grâce, si je vous donne de quoi gagner honorablement votre vie, de devenir d'honnêtes gens, de travailler avec courage et de mener une vie régulière et irréprochable de toute inconduite ?

— Si nous le jurons, mon Dieu ! vous verrez si jamais on a la moindre réprimande à nous adresser ! Que le ciel vous bénisse pour vos bonnes intentions !

— Quel est le métier que vous aviez avant de quitter Paris ?

— Cordonnier, monseigneur.

— Eh bien ! prenez cette bourse, retournez à Paris, achetez-y tout ce qu'il faut pour votre état, et devenez d'honnêtes gens, j'aurai l'œil sur vous ; si vous vous montrez dignes de notre intérêt, nos bienfaits ne se borneront pas là. Adieu...

— Ils sortirent, mais la dauphine trouva le moyen de glisser sa bourse dans la main de la pauvre femme.

— De retour à Paris, mon frère et sa jeune femme prirent des informations sur leurs protégés. Ils s'étaient hâtés de dissiper en folle dépenses et en ivrogneries les 2,000 francs qu'ils avaient reçus.

Ici, disait mademoiselle Duchénois, le roi s'arrêta, et fixa ses deux grands yeux sur moi.

— Ce sont des misérables que ces gens-là ! m'écriai-je.

— Oui, des misérables ! des infâmes ! ajouta Louis XVIII. Savez-vous ce qu'il fit plus tard ? il demanda que l'éducation du fils de son bienfaiteur lui fut contée. Oui, madame, il prit le pauvre enfant de son roi, de son bienfaiteur mort sur l'échafaud, il apprit à l'infortunée créature d'infâmes chansons contre son père et contre sa mère ! contre sa mère ! oui, et il le battait, et il l'enfermait, et il le laissait demi-nu et il ne lui donnait pas le morceau de pain que l'enfant demandait en tremblant ; et il l'éveillait la nuit, et il l'appelait en criant : Capst dors-tu ? Alors madame, le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette rampait jusqu'aux pieds de son bourreau, qui le fustigeait et le renvoyait sanglant et affamé !

L'émotion du roi était trop vive pour que mademoiselle Duchénois elle-même attendrie jusqu'aux larmes ne gardât point un respectueux silence. Elle se retira sans parler de sa requête.

Néanmoins, à huit jours de là, elle obtint la grâce de l'exilé.

Il se montra digne de ce bienfait en publiant un libelle infâme contre Louis XVIII.

## LE FAUX DOMESTIQUE

On a pu lire récemment, sur la liste des décès de la ville de Paris, le nom d'Alfred Sémichon.

Personne n'y a pris garde, et pourtant ce Sémichon, pendant la moitié de son existence, s'était volontairement condamné au rôle le plus excentrique.

Il était d'une famille honorable et aisée du département de l'Aisne ; il avait fait de sérieuses études, et se destinait au barreau, lorsqu'un testament avunculair le mit en possession d'une fortune de quatre ou cinq cent mille francs.

Alors, adieu les Codes, les Pandectes et les Institutes ! Sémichon se laissa entraîner dans le tourbillon où se démontent trop souvent les fils de famille, et se trouva bientôt ruiné aux trois quarts, blasé sur toutes choses et rassasié d'émotions.

Que devenir ? Comment dompter le spleen envahissant ? Où chercher l'imprévu, les situations neuves, les effets inattendus ? Sémichon eut une idée baroque.

Il se fit domestique.

Des camarades trop indulgents pour sa monomanie, lui délivrèrent des certificats, au moyen desquels il put entrer en conditions, sous le pseudonyme de John, dans une maison du faubourg Saint-Honoré.

Il était lancé dorénavant dans la valetaille.

Il prit goût à sa profession subalterne, qui l'astreignait sans doute à des travaux infimes, mais qui lui permettait de rêver, de lâcher la bride à son humeur observatrice, de railler sous cape les ridicules de personnages haut placés et certainement convaincus qu'ils étaient bien au-dessus de lui.

De temps à autre, il lui est arrivé de rester plusieurs mois dans la même maison, tant il était séduit par l'aménité des patrons, par la douceur du service, par la savante composition des menus dont il avait les recettes, par les charmes d'une camaraderie.

Mais quand il éprouvait quelque regret d'avoir accepté une place, il en était bien vite dehors.

Un matin, monsieur agitait, avec véhémence, le cordon de la sonnette qui correspondait à la mansarde de John.

Point de réponse !

Le maître réitérait en vain ses appels, s'habillait à la hâte, et, frémissant de fureur, grimpa jusqu'à la mansarde du domestique, qu'il apercevait nonchalamment couché et occupé à lire des journaux.

— Eh bien ! drôle, que faites-vous ?

— Pardon, monsieur ! répliquait John avec la plus parfaite impassibilité, j'étudiais la question moldo-valaque.

Et, sur cette déclaration, John était, conformément à ses vœux, condamné à la déportation pure et simple.

Quelques fois, en servant à table, John, à l'instar de Jean-Jacques Rousseau, se mêlait inopinément à la conversation.

Un soir, chez un membre de l'Institut, une discussion s'était engagée sur les civilisations primitives, et les doctes membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'élevaient à l'envi dans les brouillards du passé.

John prit tout à coup la parole.

Il disserta sur les Aryos, les Hindous, les Celtes, les Kinrés ; il cita Béroze et Sanchoanton ; il étala tant de savoir et d'éloquence, qu'à l'exception du maître du logis, tous les convives battirent des mains.

Le soir même, il était prié d'aller déployer ailleurs son érudition.

Et son patron ne manqua pas de citer le proverbe latin : *Ne sutor ultra crepidam*.

Par intervalles, John reparaisait dans le monde, reprenant le costume et les habitudes d'un gentleman et s'égayait de l'obsolescence de ses anciens maîtres qui le rencontraient aux courses de la Marche ou au balcon des Italiens.

Pendant une de ces rentrées, il fut sur le point d'épouser une jeune veuve dont il s'était épris ; mais son ardeur se refroidit ; certaines particularités du caractère de la dame lui déplurent, et pour éviter toute explication, il disparut brusquement.

Peu de temps après, il eut avis que la femme abandonnée le cherchait avec acharnement pour l'accabler d'injures.

Il lui fit transmettre une adresse par un anonyme. Elle accourut, comptant le surprendre, et combinait en route les récriminations les plus pathétiques.

Elle sonna avec un empressement fébrile.

Horreur ! abomination ! celui qui lui ouvre, c'est Alfred Sémichon, c'est son prétendu, en livrée, un plumeau sous le bras !

— Voilà, madame, dit John, la douloureuse réalité que j'essayais de vous cacher ; j'ai été chasseur, frotteur, valet de pied, et maintenant je suis valet de chambre !

La dame s'enfuit et court encore.

L'aventure est plus tard une contre-partie.

Une dame de haut parage, trop imbuë des traditions du règne de Louis XV, éprouva un penchant irrésistible pour ce laquais qui lui rappelait ceux dont parle dans ses *Mémoires* la princesse Palatine, la mère du régent.

Quelle bonne fortune pour John ! Mais dans l'espoir de changer un caprice éphémère en passion irrémédiable, il eut l'imprudence de dire un jour à la grande dame :

— Je ne suis pas ce que vous croyez, chère marquise ! Ma généalogie remonte aux croisades ; ma famille est riche, et j'ai largement de quoi vivre ; j'ai fait mes études au lycée Bonaparte... enfin, vous l'avouerez-je ? je suis bachelier ès-lettres !

Elle se hâta de le mettre à la porte.

Ce fut du ton de Roxane à Bajazet qu'elle lui dit :

— Sortez !

Alfred Sémichon en fut si consterné qu'il renonça à jouer dorénavant les Crispin, les Marcarille et les Lafleur.

Il a terminé ses jours dans la retraite, et vers la fin de sa carrière, ne sachant comment triompher de l'incurable spleen, il en a eu recours contre l'ennui à un procédé homœopathique.

Il s'est fait dévot.

Il avait laissé des Mémoires dont, nous assure-t-on, l'incinération a été exigée par son confesseur.

N'est-ce pas dommage ?

Il est vrai que si le public a pu perdre quelque chose à cet auto-da-fé, à coup sûr les maîtres de John y ont gagné.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## MARIAGE.

A East Douglas, Mass., le 4 courant, M. Elie Lanrade, de Ste-Elizabeth, P. Q., à Dlle. Onesime Lavigneur, fille de M. J. Baptiste Lavigneur, de Manchang, Mass., ci-devant de Longueuil, P. Q. Le garçon d'honneur était M. Oscar Desalliers, de East Douglas, et Dlle. Euchariste Lavigneur, de Manchang, était fille d'honneur. Le mariage a été célébré par le Rev. M. Couillard, curé de East-Douglas à l'église du même lieu. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

## DECES.

A Rimouski, vendredi soir, le 15 de mai courant, à l'âge de 25 ans, dame Henriette Gauvreau, épouse d'Adémare Martin, écuier.

La défunte laisse 3 jeunes enfants dont aucun ne pourra garder le souvenir du mot "Maman" que deux seuls ont su prononcer déjà.

Que le mari, la famille et les nombreux amis de la défunte nous permettent de leur offrir, avec nos compliments de condoléance, l'expression de consolation profonde et d'admiration qu'a produite sur tous la mort d'une épouse et d'une mère chrétienne et surtout d'une vraie croyante en la foi de Dieu. Elle a triomphé de la mort et jouit des délices célestes.

Qu'elle prie pour ceux qui restent et nous obtiennent une fin semblable à la sienne. (Communiqué.)